

M. Norbert Desjardins, muni d'un diplôme d'école élémentaire et ayant déjà enseigné durant plusieurs années.  
S'adresser à M. Desjardins à Terrebonne ou à ce Bureau.

Une institutrice munie de diplôme, ayant plusieurs années d'enseignement et pouvant offrir les meilleures recommandations, désire obtenir la direction d'une école française, à la campagne ou à la ville.  
S'adresser à Island Pond, à Mlle. Vitaline Lefebvre.

#### DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De M.M. Gustave Bossange & Cie., Paris: "Cours complet de géographie, 1 vol." "Atlas universel de géographie, de M. Babinet, 1 vol." "Histoire des Etats-Unis d'Amérique par Théophile Ménard, 1 vol." "Histoire de Christophe Colomb, ou Découverte de l'Amérique, par G. Heumann," et 18 autres vols. propres à être donnés en prix aux élèves des écoles.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL, (BAS-CANADA), NOVEMBRE, 1862.

### Bureaux d'Examineurs.

On trouvera, dans nos avis officiels, les nominations des membres des nouveaux bureaux d'examineurs de Bedford et de Bonaventure; elles complètent la nouvelle organisation.

Les bureaux qui se sont organisés, devront donner avis de la nomination de leurs secrétaires au Surintendant. Cet avis doit être signé par le président; le secrétaire, d'après le désir exprimé par S. E. le Gouverneur-Général, ne doit pas être un membre du bureau.

Le Conseil de l'instruction publique à sa dernière réunion (11 novembre) a délégué pour l'inspection des bureaux, en vertu de l'article 14 du règlement, deux de ses membres, MM. Dunkin et Delagrave. Ces MM. devront partager avec M. le Surintendant, la tâche de visiter les divers bureaux et de faire rapport au conseil sur le résultat de leur inspection. Le conseil a aussi donné instruction au comité des règlements de préparer un projet de règlement pour la classification des écoles.

### Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1859 et 1860.

Extraits des rapports de M. l'Inspecteur Hume.

(Suite.)

#### COMTÉ DE DORCHESTER.

Frampton-Ouest.—Ce township renferme trois écoles sous le contrôle des commissaires, et une sous celui des syndics dissidents. Les élèves qui fréquentent ces écoles font assez de progrès. Les contribuables cependant ne s'imposent pas assez de sacrifices pour soutenir leurs écoles, et il est arrivé qu'un de leurs meilleurs instituteurs, pourvu d'un diplôme pour école modèle, a été obligé de s'engager ailleurs, ne pouvant vivre sur le mince salaire qu'il touchait.

Frampton-Est.—Cette localité n'a qu'une école sous le contrôle des commissaires; elle est assidûment fréquentée. Les syndics dissidents y ont aussi la leur; mais ce township a besoin de deux autres écoles.

Standon.—Il n'y a qu'une école dans cette municipalité, et encore les enfants qui y assistent n'y font-ils que peu de progrès.

L'instituteur qui la dirige est incapable. Il n'y a encore qu'une maison d'école de bâtie dans cette municipalité.

Crabbourne.—Il n'y a pas eu, cette année, d'école en opération dans cette localité.

On verra par les tableaux statistiques qui accompagnent mes rapports, que le nombre des enfants qui fréquentent les écoles élémentaires de mon district d'inspection a considérablement augmenté et qu'il y a également accroissement dans le nombre de ceux qui étudient les branches d'instruction les plus élevées. Je regrette cependant d'avoir à dire qu'il y a encore un grand nombre d'enfants qui ne vont pas à l'école; mais je me console en songeant que le chiffre de la population enfantine qui reçoit l'instruction est une fois plus fort qu'il y a cinq ans. Le montant des contributions de cette année dépasse de beaucoup aussi celui des années précédentes; les dépenses, qui ne sont pas portées dans les comptes tenus par les secrétaires-trésoriers, tels que les achats de livres d'école, fourniture de travail et de matériaux pour construction ou réparation de maison, accroissent encore ce montant, et je n'exagère pas en portant ces dépenses à \$1000.

Quelques municipalités, comme on vient de le voir, font de grands efforts pour soutenir leurs écoles, et il en est même dont la cotisation payée dépasse du double la subvention qui leur est accordée.

Cependant il y a de nombreux arriérages de dus, et c'est en grande partie la difficulté de leur rentrée qui cause le plus d'embarras aux commissaires. Dans quelques municipalités, ils ont fait des poursuites pour en faire la perception; mais cette manière d'agir leur répugne généralement. Les dettes des municipalités n'excèdent pas la moitié des arriérages.

Le salaire payé aux instituteurs n'est pas beaucoup plus élevé qu'il l'était l'an dernier. Les sommes prélevées en sus de la contribution ordinaire, ayant été employées à défrayer les dépenses de construction et de réparation de maisons d'école, ont été cause que leurs traitements n'ont pas été augmentés; cependant, quand la cause qui occasionne ces dépenses n'existera plus, il y a lieu d'espérer qu'ils seront plus convenablement rétribués.

Des instituteurs qui ne sont pas munis de diplômes, les trois quarts ont la capacité nécessaire pour en obtenir. J'ai toujours, cependant, insisté pour qu'ils s'en procurassent.

Je dois, en terminant, ajouter que les distributions de prix dans les écoles ont partout produit les meilleurs effets et ont contribué à créer une vive émulation parmi les enfants qui les fréquentent.

#### Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur JENSEN.

J'ai l'honneur de vous transmettre le premier rapport de mes visites aux écoles des comtés de Lévis et de Dorchester.

Je suis heureux de dire, qu'à l'exception d'un petit nombre, les écoles de ces deux comtés fonctionnent bien. Jo me suis appliqué dans mes visites à faire comprendre l'importance de l'étude de la grammaire. J'ai fait les examens comme si je donnais une leçon; aussi, ai-je entendu avec plaisir presque toutes les institutrices me dire:—"J'enseignerai la grammaire d'après votre manière; je ferai lire comme vous le faites; j'observerai votre méthode d'épellation; je comprends tout l'avantage qui résulte des explications que l'on donne aux enfants; le calcul mental est une excellente chose, j'en ferai usage tous les jours dans mon école."

Dans ma prochaine visite, je me propose de donner, dans toutes les écoles, des explications sur l'enseignement de la calligraphie, science qui me paraît presque partout entièrement négligée.

J'espère qu'après deux ou trois visites, les écoles de ces deux beaux comtés seront toutes placées sur un excellent pied.

10. St. Nicolas.—Cette municipalité est divisé en 14 arrondissements, et 13 écoles y sont en opération: une école modèle et douze écoles élémentaires. L'école modèle est tenu par M. Alfred Esnouf, ancien élève de l'École Normale, muni d'un diplôme d'école modèle—51 petits garçons fréquentent cette école; l'examen a été très-satisfaisant. Salaire, £60, et usage d'un grand jardin avec arbres fruitiers. Les douze écoles élémentaires sont toutes assez bonnes, plusieurs même excellentes. Onze institutrices ont obtenu leur diplôme du Bureau des Examineurs, et une de l'École Normale. Le salaire varie de 30 à 20 louis.

St. Nicolas a, de plus, une académie pour les jeunes filles, dirigée par deux institutrices sous la surveillance du Rév. M. Bailargeon, qui en est le fondateur. Cette institution fonctionne bien et mérite, sous tous les rapports, un encouragement libéral. Toutes ces écoles sont fréquentées par 510 enfants. M. le secrétaire-trésorier tient bien ses comptes. Il y a aussi une école indépendante, tenu par Mlle. McGolrick, de l'École Normale.